

# Observations d'un sylviculteur sur le pin maritime

par Roland Martin

CETEF – IDF, Domaine de Pédarnaud, 40090 Saint-Martin-d'Oney  
*roland.martin@wanadoo.fr*

## Comparaison entre semis et plantation en termes de stabilité

Au cours de nombreux examens réalisés depuis plus de vingt ans, on a remarqué que les parcelles de pin maritime régénérées par semis sur labour présentaient une meilleure architecture racinaire que celles qui l'avaient été par plantation (absence de chignon, en particulier, ou de désordres racinaires dans le cas de l'utilisation de planteuses mécaniques, etc.) et ayant eu la même préparation du sol.

En Aquitaine, et souvent pour des raisons d'économie de graines améliorées ou pour supprimer un ou deux dépressages, on a privilégié la plantation (et cela, depuis une époque où le semis représentait plus de 80% des reboisements en pin maritime). Aujourd'hui les termes sont inversés.

De nombreux échecs de semis, imposant de coûteux regarnis, ont peut-être accéléré ce processus. Peut-on dire que ces échecs de semis étaient dus à une mauvaise préparation du lit de semence pour des raisons d'économie (drainage mal maîtrisé, labours moins profonds ou mal dressés, mauvais émiettage et mauvais tassement du lit de semence, concurrence de la végétation herbacée mal contrôlée) ?

Sans vouloir revenir à l'époque où les semis représentaient 80 à 90%, il faudrait, pour les plantations, exiger des plants offrant des conditions optimales d'élevage et d'installation (méthodes d'élevage, qualité des conteneurs, pas de plants trop vieux, nature du substrat, etc.) et un excellent travail du sol (pas de travail au rabais) : labours profonds et bien dressés, drainage bien contrôlé, etc.

## Rôle de l'éclaircie et de l'élagage sur la stabilité des peuplements

Les éclaircies précoces et vigoureuses (30% des tiges présentes) permettent d'obtenir :

- des sujets trapus, bien équilibrés et résistants ;
- plus on éclaircit tôt et vigoureusement et plus on s'approche rapidement de la coupe rase qui est déclenchée par le volume unitaire de l'arbre plus que par son âge. Et dans ce cas, on diminue un certain nombre de risques statistiques : incendies, tempête, champignons pathogènes, attaques d'insectes, etc.

En cas de retard d'éclaircie (une année de report d'éclaircie retarde de 2 ans la date de la coupe rase), ne pas ouvrir trop brutalement le peuplement et aller progressivement vers la densité recherchée. Dans ces cas limites, ne pas faire tomber une éclaircie avant une saison qui va amener des vents violents car il faut que ce peuplement ait le temps de se remettre de sa « crise d'éclaircie » (éclaircies printanières).

En cas d'élagage, il faut monter progressivement car un élagage trop haut et trop brutal va forcément déstabiliser le peuplement en élevant brutalement le centre de gravité de l'arbre et, de ce fait, il peut favoriser la casse ou la courbure sous l'effet du vent.

## **Influence de la fertilisation du pin maritime sur le risque « tempête »**

Si la fertilisation est nécessaire, préférer la fertilisation phosphatée qui renforce la rigidité de l'arbre et éviter l'apport d'azote qui favorisera surtout le développement de la masse foliaire et augmentera la prise au vent d'où courbures, chablis, volis (cf. élevage de poulets sous forêt).

## **Lutte contre l'incendie dans les zones à risque**

En général, un incendie « classique », jamais souhaité par le sylviculteur, nettoie le terrain et, s'il a été précédé ou rapidement suivi d'une bonne fructification, favorise une excellente régénération naturelle. S'agissant d'une forêt sinistrée par la tempête (cf. Médoc) avec de nombreux arbres au sol (chablis et volis), le problème se présente de façon tout à fait différente.

En effet, la présence de troncs enchevêtrés va gêner sinon interdire la progression et l'évolution des engins de lutte et dans ce cas peu d'officiers risqueront la vie de leurs hommes ou leur matériel qui brûlera faute de pouvoir faire éventuellement une rapide retraite en cas de saute de vent.

En outre, si un feu de broussaille qui passe rapidement, respecte la graine au sol, le feu qui brûle le bois abandonné risque de détruire la graine.

Si cependant un semis naturel réussit à s'installer, la présence de troncs au sol va interdire durant de nombreuses années (15 à 20 ans) la progression des matériels d'entretien ou d'exploitation (débroussailleurs, machines d'abattage, etc.) ; dans ce cas, ces peuplements risquent également d'être détruits par le prochain incendie.

Enfin, la présence de bois au sol va provoquer de grosses pannes aux engins d'entretien (train avant, pneumatiques, etc.) et des lombalgies aux chauffeurs.

Il faut donc dans tous les cas évacuer les bois tant qu'ils ont encore une valeur marchande positive v